



Source : *Constructo*, 18 septembre 2009

La Coalition BOIS Québec voit officiellement le jour

> GENEVIÈVE VINCENT

Une coalition vient d'être lancée pour promouvoir l'utilisation du bois dans la construction afin de lutter contre les changements climatiques.

La Coalition BOIS Québec veut promouvoir le recours au bois dans les secteurs de la construction non résidentielle, industrielle, institutionnelle et commerciale, et ce, dans une optique écologique. Selon François Tanguay, directeur de la Coalition, « Il existe deux façons de réduire les émissions de CO₂ dans l'atmosphère : soit en les diminuant, soit en absorbant le CO₂ et en le stockant. Or, les arbres, et les produits de bois que l'on en tire, ont la capacité unique de faire les deux. » Ainsi, le regroupement croit que l'utilisation du bois en tant que substitut aux autres matériaux de construction comme le béton ou l'acier limite considérablement les quantités de CO₂ dans l'atmosphère.

Par exemple, sur un même travail de

charpente, la fabrication d'une poutre en béton émet cinq fois plus de CO₂ qu'une poutre en bois et une poutre en acier, sept fois plus. La poutre en bois a l'avantage de stocker du carbone pendant la durée de vie du bâtiment, alors que les autres matériaux ne contribuent en rien au stockage du carbone, souligne la Coalition.

M. Tanguay rappelle « qu'alors que 95 % des maisons ont une charpente en bois, moins de 15 % des édifices commerciaux en ont une. Pourtant, selon les études récentes, 80 % des bâtiments non résidentiels mis en chantier chaque année pourraient être construits en bois ».

Une campagne de sensibilisation grand public sur le thème « Je touche du bois ! » a également été lancée cette semaine. L'objectif est d'inciter les élus, les décideurs et les citoyens à choisir et utiliser le bois dans leurs projets de rénovation et de construction, toujours dans une perspective écologique.

La Coalition BOIS Québec est un organisme autonome et à but non lucratif, née dans la foulée de la Stratégie d'utilisation du bois dans la construction au Québec adoptée en mai 2008 par le gouvernement du Québec. Les membres de cette coalition proviennent notamment des milieux de l'industrie, des universités, des municipalités, des groupes écologistes et des syndicats.